



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR COPAS

DOSSIER : AP2_ n° 7

Intitulé du projet :

La concertation pour faciliter l'accès des jeunes au parc social

Porteur du projet : Mission Locale de Tourcoing

Evaluateur du projet : COPAS (Conseil en pratiques et analyses sociales)

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Depuis plusieurs années, la Mission Locale de Tourcoing-Vallée de la Lys mène un travail important autour du logement des jeunes. Il s'agit, dans le cadre de ce projet, de renforcer ce qui est déjà en place aujourd'hui en élargissant et enrichissant le partenariat autour de ces questions, en l'étendant à d'autres communes du territoire, et en mettant en place de nouvelles modalités de travail pour favoriser les démarches autonomes des jeunes et permettre des « parcours résidentiels » grâce à une meilleure fluidité des attributions de logement.

A partir d'un premier état des lieux de ce qui a été réalisé jusqu'ici, l'évaluation se centre sur les évolutions engagées et l'amélioration du « service rendu » aux jeunes, en s'attachant autant à la qualité des processus et des partenariats engagés, qu'aux effets et résultats de ce qui est mis en place pour les jeunes.

Dans cet objectif, nous avons centré notre évaluation sur 3 objets principaux :

- le partenariat élargi :
 - modalités de mise en place et de fonctionnement des instances partenariales (groupe de pilotage, comité d'éthique)
 - modalités de fonctionnement de la commission (avec bailleurs et structures de logement temporaire type CHRS et FJT)
 - modalités d'articulation avec les opérateurs FSL

- le travail mené auprès des jeunes
 - dans le cadre de l'Atelier Recherche Logement : modalités, effets sur les jeunes, suites données
 - dans le cadre de l'accompagnement du parcours résidentiel : nature des problèmes traités, réponses apportés, effets

- les effets du dispositif en matière d'accès *effectif* au logement et de *maintien* dans le logement

Sur le plan qualitatif

Nous procédons notamment par

- entretiens réguliers avec les porteurs du projet (porteur « direct » et plus largement avec des conseillers de la Mission locale qui suivent les jeunes)
- entretiens avec les principaux partenaires impliqués dans le projet (de longue date, ou nouvellement associés dans le cadre de cette expérimentation) : bailleurs, services logement des villes concernés, organismes intervenant dans le cadre du FSL, etc....
- observation des prestations mises en place (notamment l'Atelier Recherche Logement)
- entretiens avec des jeunes bénéficiant de prestations dans le cadre de ce projet
- participation et observation de réunions de travail et de réunions partenariales

En outre les jeunes seront interrogés par questionnaire, sur des éléments qualitatifs liés aux prestations et services apportés, à leurs attentes, aux démarches qu'ils ont pu effectuer (difficultés rencontrées)

Sur le plan quantitatif

Nous nous appuyerons sur les données suivantes :

- Le profil des jeunes concernés : âge, situation familiale, situation / emploi, parcours / logement, secteurs géographiques, etc.
- Le nombre de participants aux ateliers
- Le nombre de demandes adressées à la commission
- Le nombre de demandes traitées
- Le nombre de logements attribués
- Le nombre de jeunes suivis (après relogement)
- Les problèmes rencontrés (après relogement) : impayés, mésusage du logement, résiliations de bail, etc.

A titre de comparaison, nous nous appuyerons sur les données chiffrées de l'année 2009 relatives aux actions menées par la Mission Locale autour du logement, avant la mise en place de ce projet d'expérimentation.

Des premiers résultats partiels de l'évaluation, notamment sur la plus-value apportée par le projet à l'accès au logement pourront être disponibles à fin 2011... mais ils devront être confirmés relativement à leur *maintien* dans le logement en fin d'expérimentation, soit à fin 2012.

En conséquence, ça n'est qu'au moment de l'évaluation finale que nous disposerons de tous les éléments utiles à l'évaluation globale du projet.

2. Etat d'avancement et premiers enseignements

Le projet a démarré en mars 2010, mais c'est surtout à partir de septembre que la mise en œuvre opérationnelle des nouvelles dimensions liées au projet a été effective.

Ce que nous avons réalisé

Au cours de cette année nous avons commencé par prendre connaissance de manière approfondie de ce qui avait été mis en place avant le démarrage de cette expérimentation, modalités de travail sur lesquelles le porteur allait s'appuyer pour élargir et renforcer son action, et nous avons rencontré les principaux partenaires que sont notamment les bailleurs sociaux et les services du Conseil Général (co-financeur du projet).

Concernant les modalités concrètes inscrites dans le projet, elles ont fait l'objet de nos investigations dès lors que le projet était entré dans sa phase opérationnelle, soit à compter de septembre. Nous avons plus précisément travaillé sur :

- **la pré-commission logement**, qui réunit la Mission locale et les bailleurs sociaux, et qui s'est maintenant ouvertes aux structures d'hébergement (CHRS, FJT) pour travailler conjointement sur les demandes des jeunes (et favoriser leur accès au parc social) : nous avons pu observer plusieurs rencontres
- **l'Atelier Recherche Logement**, au sujet duquel nous avons :
 - o réalisé un entretien avec la Mission Locale et le GRAAL (Groupe de recherche et d'aide pour l'accès au logement) pour revenir sur l'historique de la mise en place de l'Atelier et faire le bilan de la première année de fonctionnement,
 - o observé son déroulement réel
 - o commencé à mener des entretiens avec des jeunes concernés par ces actions.

Les premiers chiffres

La Mission Locale a renforcé l'équipe du service logement, par un poste dédié à l'ARL complété d'une personne de l'équipe ML dédiée à ce service.

- Au **15 novembre 2010** (nous ne disposons pas encore des chiffres à fin décembre), 746 jeunes avaient été reçus par le service logement de la Mission Locale, avec lesquels 1500 entretiens individuels avaient été menés (ils étaient jeunes sur toute l'année 2009. La montée en puissance est en partie liée à l'extension de l'accès jusqu'à 30 ans puisque le service est devenu CLLAJ).
- A cette même date, 55 jeunes avaient accédé au parc social (60 sur l'année 2009)
- 86 jeunes avaient accédé au parc privé (72 en 2009)
- 73 avaient accédé à un hébergement temporaire (66 en 2009)

On voit bien ici qu'il s'agit de « l'amorce » d'un nouveau projet. Il restera à voir comment évoluent ces résultats au fil de l'année 2011.

Les premiers enseignements

Le service logement de la Mission locale

On peut noter sa réactivité, qui apporte un réel « plus » pour le conseiller chargé du suivi du jeune (gains de temps qui permet de se consacrer à d'autres aspects). Les compétences spécifiques des personnes qui assurent ce service sont reconnues au sein de la structure. Il y aurait néanmoins à développer une information plus régulière de l'équipe de conseillers de l'action du service logement (et plus globalement dans leurs grandes lignes, des conditions

d'accès au logement) afin que ceux-ci puissent mieux informer le jeune quand ils l'orientent vers le service.

La pré-commission logement fonctionne de manière satisfaisante, à la fois :

- dans ses modalités concrètes (préparation des dossiers, rythme des rencontres, animation),
- relativement à la nature et la qualité des échanges (sincérité et transparence des informations relatives à la situation des jeunes qui présentent un dossier).

L'ouverture aux structures d'hébergement dans le cadre du projet a, à ce titre été perçue par les bailleurs comme une réelle plus-value, quant à la précision des informations apportées d'une part et un meilleur suivi des jeunes d'autre part.

En outre cette commission apparaît comme pertinente aux yeux des participants pour travailler ensemble à des « parcours ascendants » de logement, et pour assurer un meilleur suivi post-logement.

La pré-commission joue un rôle non négligeable sur l'accès des jeunes en insertion professionnelle au logement social.

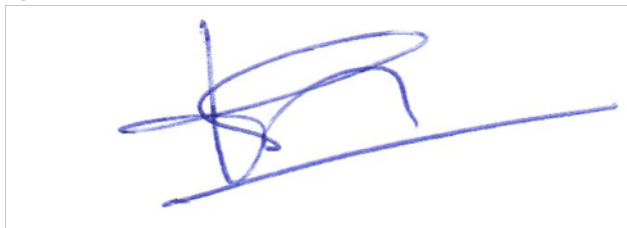
Les parties prenantes attendent aujourd'hui beaucoup d'une ouverture à d'autres communes, et donc à d'autres acteurs.

Il paraît aujourd'hui encore un peu tôt pour apporter des remarques sur l'**Atelier Recherche Logement** mené en partenariat entre la Mission locale et le GRAAL, qui en est encore à ses débuts.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Véronique Persuy, responsable de la structure évaluatrice du projet AP2_n° 007, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 29/01/2011

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, enclosed in a rectangular box.

Signature :